

# Actualité européenne

N° 2021/03 119 du 7 juin – 5 €

## Le devoir d'informer



www.shutterstock.com · 300273554

Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs

**Les partenaires de la lettre européenne**



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten

**La lettre d'actualité européenne est une publication de la revue Carnet d'Europe**

*Créé en 2008, la revue Carnet d'Europe fait partie des collections de Presse fédéraliste depuis 2017. La lettre d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe. Elle a été initiée par la Maison des Européens Lyon et reste l'une de ses activités.*

*Depuis 2017 cette lettre est partagée par l'Union européenne des fédéralistes Auvergne-Rhône- Alpes, par les Jeunes Européens Lyon et, depuis 2020, par l'Union régionale des Acteurs locaux de l'Europe Auvergne-Rhône-Alpes*

**Fondateur, directeur de la publication**

Alain REGUILLON

**Rédacteur en chef**

Alain MALEGARIE

**Editeur**

*Presse fédéraliste, C/o Maison des Européens Lyon  
346, rue Garibaldi – 69007 LYON*

**Impression**

*Interface, ESAT/MESSIDOR 44, boulevard Marcel Sembat  
69200 VENISSIEUX*

**Administration-abonnement**

*C/o Alain REGUILLON – 23, passage des Alouettes – 69008 LYON  
[alain.reguillon@gmail.com](mailto:alain.reguillon@gmail.com)*

ISSN : 2119-2847

7 juin 2021

Dépôt légal : juin 2021

## *L'édito d'Alain Réguillon: l'Union européenne, trop divisée pour réagir !*

*Depuis plusieurs mois le président turc défie l'Union européenne sans réaction coordonnée de sa part. Il est vrai qu'avec quelque trois millions de réfugiés sur son sol, la Turquie dispose d'un élément fort de pressions sur les Européens qui redoutent que se renouvelle l'épisode migratoire de 2015...en pire !*

*Le conflit entre Israël et les Palestiniens de Gaza a montré l'inertie des Européens. Cet affrontement récurrent entretenu par des extrémistes des deux camps n'a guère de chance de s'apaiser. Quel rôle jouent les Européens ? Aucun. Pour jouer un rôle, pourtant indispensable dans cette partie du monde, il faut une force d'abord de cohésion ; ensuite diplomatique ; enfin militaire. Rien de tout cela n'existe. L'Union européenne est impuissante, ses Etats membres inexistantes et les discours sans effet !*

*En Biélorussie, avec l'assentiment de Vladimir Poutine, un avion reliant deux pays de l'Union européenne est contraint de se poser sur le sol biélorusse pour permettre l'arrestation d'un opposant au dictateur en place. Sanctions ? Oui, mais marginales. Aucunement à la hauteur de l'évènement. Là encore, le manque de cohérence vis-à-vis de la Russie -car là est le problème ; là est la solution- se limite à une agitation n'ont les menaces n'engendrent aucun résultat.*

*Trois faits récents qui marquent l'impuissance d'une union de façade qui, sur le plan extérieur, isole l'Union européenne et la réduit à ce qu'elle est : un simple marché, pas une puissance continentale.*

*Il serait temps de se réveiller. Il serait temps de comprendre la nécessité d'exister sur la scène internationale.*

*Vladimir Poutine veut renouer avec la grande Russie ; Recep Erdogan veut retrouver la puissance de l'empire ottoman ; Xi Jinping veut que la Chine devienne la première puissance au monde. Autant d'ambitions ; autant d'ambitieux dangereux tant pour la paix du monde que pour la préservation de nos traditions et modes de vie européens qu'il faut cesser de voir en opposition, mais en complémentarité.*

*Ouvrir les yeux sur l'évolution du monde, sur les grands enjeux de la planète, sur les inégalités de plus en plus criantes à un moment où l'on nous demande de réfléchir à notre avenir n'est plus une nécessité, c'est un devoir !*

## Points de vue

### Conférence sur l'avenir de l'Europe : c'est parti ! par Alain Malégarie

Chose promise, chose due. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, l'avait promis lors de sa candidature à la présidence de la Commission européenne en 2019. Une fois élue, elle en a fait une priorité de son quinquennat. Malheureusement, la pandémie de Coronavirus est passée par là, ce qui a retardé le lancement effectif de cette opération importante.

Cette conférence, lancée officiellement à Strasbourg le 9 mai 2021 (symbole s'il en est !) durera deux ans pour faire le bilan de 70 ans de construction européenne et surtout réfléchir à l'amélioration de la gouvernance de l'UE, et à des projets nouveaux.

Exercice démocratique s'il en est, d'autant que cette fois, c'est sûr, les citoyens européens pourront y participer et même faire des propositions concrètes. Tout citoyen de l'Union européenne qui le souhaite, sans exception. Du jamais vu si les promesses sont tenues. A noter que cela n'existe pas à l'échelle d'un pays, fut-il pleinement démocratique.

Pour le fonctionnement et les modalités pratiques, une plateforme numérique et multilingue de cette Conférence a donc été lancée officiellement.

Allez-y, vous verrez. C'est simple et convivial.

Il y a trois catégories pour faire vos propositions :

- Assister à un événement
- Partager vos idées
- Organiser un événement

Tout est libre. Chaque citoyen peut cheminer à sa guise sur cette plateforme, sur laquelle il aura en prime toutes les actions faites et les politiques menées par l'Union.

Mais sa nouveauté est qu'elle donne à chaque citoyen la possibilité de s'exprimer, de faire savoir dans quelle Europe il souhaite vivre et de contribuer à façonner l'Europe de demain. On pourra aussi échanger avec d'autres citoyens européens à travers dix thématiques à l'occasion de nombreux événements et débats en ligne. On est vraiment, là, dans un grand exercice de démocratie participative. Cette plateforme est aussi très riche en articles et vidéos.

L'avenir européen est donc, si les citoyens jouent le jeu, dans nos mains : on pourra, durant deux ans, si cela fonctionne, dessiner les contours de ce que sera (devra être ?) l'UE pour les prochaines décennies. Cette plateforme numérique veut être le « cœur battant » de la Conférence avec l'ambition affichée d'associer les citoyens européens aux décisions qui seront prises au terme de la démarche. Avec un débat ouvert et transparent à l'échelle des 27. Tout sera libre : exprimer des craintes, critiquer (de façon constructive, si possible), partager des rêves ou des attentes, dialoguer avec les représentants des Etats, et bien sûr être force de propositions.

Ces propositions seront précisément le point de départ des discussions de panels de citoyens et des séances plénières, lesquelles devront à leur tour formuler des propositions (concrètes et réalisables, si possible).

Cette conférence a pour objectif aussi de faciliter les interactions entre citoyens. Et pour ce faire, il y aura traduction automatique des contributions dans les 24 langues officielles de l'Union.

Le site fonctionnera par thématique. Il y en aura dix, dont une libre puisque chaque citoyen peut proposer un thème, une « autre idée ». Cela est particulièrement intéressant, car vraiment participatif. Les autres thèmes prédéfinis sont logiques : changement climatique et environnement /économie plus forte/justice sociale et emploi/UE dans le monde/valeurs et droits, état de droit et sécurité/transformation numérique/démocratie/européenne/migration/éducation, culture, jeunesse et sport.

Chacun pourra donc échanger, commenter et proposer sur chacun de ces sujets, c'est déjà pas mal. Il y a de quoi faire ! Heureusement que l'on aura deux ans pour y travailler !

Pour participer c'est simple : il suffit de créer un compte sur la plateforme. L'inscription se fait en quelques minutes et seule une adresse mail est nécessaire. Certaines informations complémentaires (âge, nationalité, etc.) ne sont pas obligatoires. Ce compte permet ensuite d'accéder aux différentes fonctionnalités, comme l'abonnement à la newsletter.

Vous pourrez également vous inscrire à n'importe quelle conférence (en visio) organisée en France sur un de ces dix thèmes sélectionnés. Vous pourrez à votre tour créer votre propre événement, qui sera inscrit sur la plateforme, et en faire la promotion auprès des autres internautes. Vous pouvez faire des propositions ; si quelqu'un a déjà eu la même idée que vous, vous pouvez retirer la vôtre et soutenir la proposition déjà formulée, et interagir en ligne. Tout est interactif.

Pour déposer vos contributions, c'est on ne peut plus simple : [futureu.europa.eu](https://futureu.europa.eu). Il vous faudra lire aussi « la Charte de modération ».

Je trouve cette initiative de la Commission européenne, très soutenue par le Parlement européen, fort intéressante. C'est un exercice de démocratie participative grande nature, puisque ouvert à 450 millions d'Européens. Unique au monde, mieux et plus simple que les pétitions !

A l'heure où nos démocraties (pas seulement européennes) s'interrogent, sont en souffrance, parfois en colère et restent inertes, même hélas lorsqu'elles sont attaquées ou dénigrées, face à la montée continue des extrêmes (plus de droite que de gauche), à l'explosion du populisme, du cynisme, de la démagogie et des *fake news*, l'Union européenne nous propose, dans ce long exercice, de redonner la parole au citoyen, directement.

Et il est très dommage que les médias français n'en parlent pas du tout ! Même sur cela, ils sont passés à côté ! Alors que l'on a là une opération inédite et peut-être exceptionnelle, qui contredit tous les eurosceptiques qui serinent à l'envi que cette Europe n'est pas démocratique, que « Bruxelles » impose tout...Et aucun « responsable » politique n'en a parlé, évidemment.

Par contre, le Commissaire européen Margaritis Schinas, vice-président de l'exécutif européen, chargé de la promotion du mode de vie européen, en a parlé, et dans des termes pour le moins étonnants, vous jugerez vous-même !! Voici mot à mot ce qu'il a déclaré publiquement, lors d'une conférence tenue le 31 mai dernier : *« Ce serait un échec si cette conférence n'était qu'une occasion de plus où Bruxelles parle pour Bruxelles. Elle devrait au contraire être l'occasion de lancer un véritable débat avec la population authentique, les véritables personnes, et non avec les personnes à l'intérieur de la bulle de Bruxelles. Cette conférence est une occasion de sortir de Bruxelles »* N'en jetez plus ! J'ai rarement entendu un Commissaire européen s'exprimer avec une telle franchise, ils sont plutôt adeptes d'un langage diplomatique, feutré...Il a aussi appelé tous les

secteurs de la société à se joindre au débat : partenaires sociaux, autorités régionales, parlements nationaux, agriculteurs, étudiants, etc... Puisse-t-il être entendu !

Il reste à souhaiter, vraiment, que cette conférence fonctionne, que les citoyens se mobilisent et qu'il n'y ait pas de supercherie (mais je suis confiant). Le succès de cette conférence dépendra de nous, citoyens, elle sera ce que nous en ferons, finalement.

L'avenir est entre nos mains pour faire évoluer notre Europe.

Ne ratons pas le coche.

### **La transparence fiscale, ça avance un peu !** par Alain Malégarie

Ce sujet important est vraiment un serpent de mer. Il est sur la table des 27 Etats membres depuis des années. Là encore, il faut « faire avec ». Avec 27 « souverainetés » nationales, difficile de se mettre d'accord sur un thème qui reste régalien, donc la chasse (jalousement) gardée de nos Etats, qui croient être puissants en s'arc-boutant sur « leur » fiscalité, comme ils le croient en vain également sur « leur diplomatie » ou « leur défense ».

Sur la fiscalité comme sur ces autres sujets, heureusement que le ridicule ne tue pas. Il y a les postures nationales, pour ne pas dire nationalistes, et les faits. Et les faits, comme toujours, sont têtus.

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire sur les questions fiscales, en pointant des bilans décevants sur le « rendement » de l'impôt face à des fraudes massives, à l'échelle européenne, comme à celle des Etats-membres. Pour l'UE, j'avais déjà donné les chiffres concernant la fraude sur la TVA intra-communautaire : 180 à 200 milliards € par an !

A l'échelle nationale, il y a des situations très différentes selon les Etats, qui d'ailleurs ont pendant longtemps caché ou minimisé les fraudes fiscales ou évasions fiscales de leur propre pays. La France a le mérite de publier depuis longtemps, dans son budget annuel, le montant précis des pertes en ressources fiscales, qu'il s'agisse des fraudes fiscales ou de l'évasion fiscale. Ces pertes sont de 65 à 90 milliards € par an ! Du coup, il ne faut plus s'étonner que l'imposition augmente souvent, il faut bien compenser ! Et c'est donc le contribuable fidèle qui paie (plus) pour compenser les manquements des délinquants fraudeurs.

Au niveau européen, la Commission européenne avait présenté une proposition en 2016, soigneusement ignorée par les dirigeants européens, pour ne pas dire bloquée face à des positions très éloignées au sein des Etats. Posture irresponsable, car cette proposition était déjà un (bon) compromis avec un projet de nécessaire reporting précis, pays par pays. Car avant d'agir réellement, collectivement, encore faut-il que chaque Etat joue le jeu et transmette le montant précis de son évasion/fraude fiscale. Jusqu'à présent, la fiscalité reste « sacrée », on l'a bien vu aussi sur les tentatives d'harmonisation fiscale, toujours pas réalisée alors que c'est un enjeu capital pour compléter le marché unique et éradiquer le dumping fiscal entre les Etats membres. Pour rappel, je citerai juste un chiffre : l'Irlande pratique un taux d'imposition sur les entreprises de 12,5%, alors que la moyenne dans l'UE est de 23% (et la France est à 25%). Cherchez l'erreur. Du coup, l'Irlande accueille les sièges sociaux des GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon). C'est totalement immoral et discriminant au sein d'un marché qui se veut « unique » !

Pour la transparence fiscale, les Etats membres ont (enfin !) conclu un compromis rendant possible les premières négociations avec le Parlement européen, qui devra évidemment se prononcer par vote. Il s'agit dans un premier temps, d'imposer aux grandes entreprises de rendre publiques leurs

principales données fiscales pays par pays, car les échanges entre sièges sociaux (dans un pays) et succursales dans plusieurs autres pays est source (sans jeu de mot !) de multiples fraudes fiscales.

Ce texte baptisé CBCR (Country by country reporting) proposé par la Commission européenne en 2016 pourrait, cette fois, aboutir fin juin de cette année. En espérant que quelques (grands) Etats membres ne trouveront pas un stratagème pour gagner encore du temps. Cela va toutefois devenir plus compliqué dès lors que les eurodéputés vont pouvoir enfin éplucher le texte et (sûrement) l'amender puis le voter.

Avec la défense et la diplomatie qui restent totalement dans la main des Etats pour l'instant, la fiscalité est le dernier bastion des souverainetés nationales, et un frein réel pour la nécessaire poursuite d'une Union plus intégrée et fédérale.

C'est dire combien ce sujet est capital si l'on veut avancer. Le problème est que l'on en parle peu, trop peu. On parle souvent de la question migratoire ou climatique, sujets essentiels aussi, bien entendu. Mais il faut que les citoyens s'approprient la question fiscale, pour aller plus loin dans la construction européenne mais aussi pour des questions d'efficacité et d'égalité entre les contribuables européens. Car les distorsions sont profondes dans les barèmes d'imposition comme dans les fraudes. Dans tous les cas, le citoyen européen est perdant. Il serait donc utile que les citoyens européens profitent de la plateforme (déjà ouverte) de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, espace démocratique et essentiel, pour proposer des progrès sur le plan de la fiscalité, aussi.

Cette plateforme permet à tout citoyen de l'UE de s'exprimer, de commenter, de critiquer et surtout de proposer. Une sorte d'ICE (initiative citoyenne européenne) individuelle et qui fera l'objet des débats entre les autres citoyens. On nous donne la parole. Ce système n'existe dans aucun Etat membre. L'Europe l'a fait. Profitons-en, vraiment, y compris pour nos impôts et pour réclamer la fin du dumping fiscal dans l'UE !

La fiscalité ne doit plus rester un tabou ni une chasse gardée pour les Etats. Nous sommes bien parvenus à faire une monnaie unique performante, et mettre ainsi fin aux dévaluations entre nos pays engendrant des concurrences déloyales. On a réussi à créer énormément de règles sanitaires, phytosanitaires, environnementales, etc. constitutives d'un marché intérieur très intégré. On vient de créer des normes drastiques pour lutter contre le dérèglement climatique, applicables dans tous nos Etats-membres, et bien d'autres actions communes.

Pourquoi devrait-on nous acharner à garder des fiscalités différentes créant des distorsions malsaines et des motifs de discordes fortes entre nos pays (le fameux dumping fiscal à l'Irlandaise)? Et pourquoi ne combat-t-on pas ensemble les fraudes fiscales massives ? Pourquoi ne partage-t-on pas, au-delà du système CBCR en préparation, les fichiers d'entreprises ou de particuliers qui ne paient pas d'impôt (TVA ou autre) et jonglent avec des domiciliations différentes entre sièges sociaux et succursales dans plusieurs Etats ?

La police et la justice étaient aussi des bastions de souverainisme total dans nos Etats nations, et nous sommes bien arrivés (non sans mal) à déboulonner ces statues régaliennes au profit d'une coopération communautaire croissante, nécessaire et efficace pour lutter contre le terrorisme et le banditisme (croisement de fichiers, partage des informations, aides entre Etats, etc.) Sans une telle coopération, nos Etats seraient bien plus vulnérables.

Sans compter le fait qu'une gestion partagée et coordonnée de la fiscalité permettrait de récupérer plusieurs milliards € chaque année qui pourraient alors financer des actions communes. Une action à la fois morale et opportune !

Le Parlement européen devrait s'emparer de ce sujet majeur qu'est la fiscalité, et demander un texte législatif.

Il faut espérer aussi que les citoyens interviendront directement, grâce à la tribune que leur donne la Conférence pour l'avenir de l'Europe. Il faut profiter de chaque opportunité !

Après des années d'inertie, ce projet de texte (CBCR), s'il passe, sera un progrès. Mais il marquera le début, seulement, de coopérations et de transparence entre les Etats membres qui s'imposeront, tôt ou tard.

### **Post-Brexit : les ennuis commencent...** par Alain Malégarie

Durant des mois, les négociations les plus tendues et longues concernaient la question irlandaise avec le souci impératif de l'Union européenne de tout faire pour maintenir la paix et la bonne coopération entre les deux Irlande, celle du Nord, membre du Royaume-Uni, et celle du Sud, membre de l'Union et ayant l'euro et qui vient de commémorer ses cent ans d'existence (étant née le 3 mai 1921).

Il n'est donc pas surprenant que la nouvelle ère, celle du post-Brexit, suscite ou réveille des tensions dans cette région.

L'Union européenne avait exigé, dans l'accord historique du 24 décembre 2020 sur le commerce et la coopération, le statu quo obtenu entre les deux Irlande avec difficulté en 1998 (Accord dit du Vendredi saint), à savoir aucune frontière terrestre entre les deux régions. L'accord a prévu toutefois d'instaurer des contrôles douaniers dans les ports de la mer d'Irlande. D'où la colère des unionistes irlandais ! Aussi, le gouvernement britannique de Boris Johnson (l'homme qui est réputé pour ne pas tenir ses promesses...) pour faire baisser les tensions, a décidé unilatéralement de retarder le déploiement des contrôles en mer d'Irlande au 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'UE a riposté en ouvrant une procédure d'infraction contre le Royaume-Uni, qui pourra déboucher sur des sanctions financières.

Cette manœuvre de Boris Johnson suscite évidemment l'inquiétude de l'Irlande du Nord, qui soupçonne le gouvernement britannique de tenter de modifier l'accord du 24 décembre, d'autant que le négociateur du Brexit, David Frost a indiqué récemment que « *ce protocole n'était pas viable sur le long terme* ». Provocation gratuite ou réelle ? Dublin soupçonne Londres de tenter de réécrire le protocole... Face à une telle situation sociale, tendue depuis des semaines, le Parti unioniste démocrate (DUP) est en grande crise, amenant la Première ministre Arlene Foster à démissionner du gouvernement semi-autonome de cette province à partir de fin juin. Et elle a aussi démissionné, fin mai, de ses fonctions à la tête de ce parti unioniste, étant attaquée par les militants loyalistes, le Sinn Fein et d'autres formations nationalistes accusant le DUP et sa présidence de nourrir les tensions par son opposition aux nouvelles dispositions... Il y a aussi d'autres raisons, plus profondes, économiques et sociales, car les habitants des quartiers loyalistes ont le sentiment d'avoir été laissés pour compte dans le processus de paix, en comparaison avec d'autres populations d'Irlande du Nord.

D'où ce regain de violence qui rappelle des périodes tragiques d'avant 1998 : casse de mobilier urbain, voitures incendiées, quelques bombes même. Cette action unilatérale du gouvernement britannique en mer d'Irlande a été vivement condamnée par la Commission européenne et celle-

ci a menacé de répliquer sur le terrain judiciaire pour violation de l'accord de commerce de décembre 2020 entre l'UE et le Royaume-Uni.

Il est assez surprenant qu'une grande démocratie comme le Royaume-Uni négocie pendant des mois, voire des années, sur des accords de « divorce » entre lui et l'UE, les signe, les fait valider par son Parlement, puis s'empresse de vouloir les contourner et redemande des délais.

Boris Johnson a trahi, de fait, les Irlandais. Il leur avait promis une frontière entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, et il en a mis une au milieu de la mer d'Irlande. Malgré le protocole approuvé en 2019. Résultat, le commerce entre la Grande-Bretagne (principalement l'Angleterre) et l'Irlande du Nord a été gravement perturbé, les rayons de supermarchés sont restés vides de fournitures essentielles, et il a fallu remplir une documentation considérable avant d'envoyer des produits en Irlande du Nord. Le parti unioniste démocratique se sent trahi.

Dernière minute : les unionistes nord-irlandais optent pour la ligne dure. Le ministre de l'agriculture, Edwin Poots succède à Arlene Foster à la tête du DUP, avec une volonté d'intransigeance sur le protocole nord-irlandais, clé de voûte du Brexit !

Un autre problème surgit : le traitement des citoyens européens sur le sol britannique. Sujet très sensible s'il en est, et qui avait fait l'objet de négociations dès le premier accord préliminaire de 2019. Coté UE, les négociateurs (Michel Barnier et son équipe) avaient bien insisté sur le nécessaire respect de tout citoyen européen désirant se rendre dans le Royaume-Uni, pour y travailler par exemple. Et c'est le journal britannique The Guardian qui a dénoncé quelques comportements stupéfiants dans le cadre d'un ... partenariat ! Le journal écrit : « *des citoyens ressortissants de l'UE ont raconté avoir été enfermés, après s'être vus refuser l'entrée au Royaume-Uni à la frontière* » ; Le journal italien La Repubblica rapporte le récit d'une Italienne arrivée à la frontière britannique pour travailler comme fille au pair à Londres chez son cousin. Elle a été considérée comme « migrante illégale » car sans visas et transférée aussitôt dans une vraie prison, près de l'aéroport de Heathrow, où tous ses objets lui furent retirés, même le portable. Elle était dans une cellule où il y avait une autre Italienne, en prison depuis cinq jours pour la même raison. Et ce ne sont pas deux cas isolés. The Guardian a refait un article pour parler du cas d'au moins douze Européens ayant été détenus à l'aéroport de Gatwick pendant 48 heures avant d'être expulsés. Au total, depuis janvier, on serait à 630 personnes arrêtées et mises dans des centres de détention, avec prise d'empreintes digitales. En fait, les Européens ont le même traitement -très strict- qui est appliqué au Royaume-Uni depuis plusieurs années pour tout migrant illégal. Ce qui n'était pas spécialement prévu dans l'accord préliminaire...

L'UE ne pouvait pas rester inerte face à des comportements extrêmement stricts et sévères. Que le Royaume-Uni se soit retiré de l'UE, c'est son droit le plus strict. Qu'il ait créé un permis de travail « à points » pour tout immigrant, c'est encore son droit. Qu'il ait introduit pour tout migrant, Européen compris, un visa, c'est encore son droit. Mais de là à refouler ces migrants ou/et les mettre avant en prison, il y a des limites. Depuis janvier 2021, le gouvernement de Boris Johnson multiplie les humiliations à l'égard des migrants européens.

L'UE a donc protesté auprès du gouvernement britannique et lui a demandé de cesser de prendre des mesures unilatérales et disproportionnées. Le gouvernement a aussitôt assoupli ses règles pour les citoyens de l'UE ayant des entretiens de travail prévus au Royaume-Uni. Il y a quand même un progrès : ils ne pourront plus être détenus et pourront circuler, mais ils devront indiquer le domicile où ils se trouveront pendant leur séjour. Mais ce nouveau point de crispation a encore dégradé les relations tendues depuis janvier, Boris Johnson joue un jeu dangereux avec ces provocations humiliantes, car il a trop besoin d'exporter ses produits vers l'UE !

D'autant que les mesures correctives prises restent insuffisantes pour l'UE qui, à travers la voix du Conseil européen (les Chefs d'Etat et de gouvernement) devrait bientôt exhorter le Royaume-Uni à « respecter les droits des citoyens de l'UE ».

Autre problème : la bureaucratie ! L'accord de partenariat post-Brexit avait bien prévu que les citoyens européens qui étudiaient ou travaillaient au Royaume-Uni depuis au moins cinq ans, avaient jusqu'au 31 décembre 2020 pour demander une carte de résident permanent (Settler Status). Ce « sésame » est capital pour passer la frontière, louer un appartement ou obtenir un prêt bancaire.

Mais les procédures administratives sont complexes et longues. Plus de 300 000 demandes sont restées sans réponse. Kevin Forster, le ministre britannique de l'immigration se veut rassurant. Il est vrai qu'il y a 3 millions d'Européens au Royaume-Uni. Avec des situations diverses. Il faudra aussi pour être résident permanent, avoir un bon niveau en anglais (niveau B1 requis). Par contre les étudiants européens font les frais du Brexit, car le Royaume-Uni est sorti du programme Erasmus+. Ils pourront toujours aller perfectionner leur anglais à Dublin !

Pour être honnête, la bureaucratie existe des deux côtés. Par exemple, en Espagne, où il y a entre 800 000 et un million de Britanniques possédant une résidence secondaire, 263.000 sont enregistrés comme résidents permanents, soit ... 20 000 de moins qu'il y a quatre ans ! Et l'hémorragie pourrait s'accélérer, selon des analyses de journalistes locaux, car les « expats » britanniques seraient découragés par les complications administratives (la « paperasse »). Autre motif : le Brexit a enlevé beaucoup de droits à ces expatriés : par exemple il faut désormais souscrire une assurance médicale privée, et c'est cher. Tous les expatriés ne roulent pas sur l'or, mais ont une modeste pension.

Un exemple : pour obtenir le précieux statut de résident permanent, il faut prouver un revenu minimum de 2 340 € par mois (plus 600 euros par personne à charge). Tout retraité n'aura pas forcément un tel revenu... Il faut en outre un permis de conduire espagnol. Pire encore, les Britanniques qui achèteraient une propriété en Espagne devront payer des impôts fonciers beaucoup plus élevés en tant que ressortissants non européens. L'Espagne risque de perdre beaucoup de retraités britanniques riches...

Un autre souci majeur, ce sont les tensions fortes autour de la pêche.

Un exemple, les eaux des îles de Jersey et Guernesey regorgent « d'araignées de mer ». Et elles ont établi une liste de 41 bateaux autorisés par le gouvernement britannique à aller pêcher. Or il y a 340 bateaux français, de Bretagne et de Normandie qui veulent pêcher, comme ils le faisaient depuis des années (ils négociaient entre eux). Or là, ils se sentent oubliés, pris dans un chantage politique entre Bruxelles, Paris et Londres.

Les pêcheurs français pêchent pour 650 millions d'euros dans les eaux britanniques. Les Anglais pêchent pour 150 millions dans les eaux françaises. L'accord du 24 décembre réserve bien à 75% l'accès aux pêcheurs européens (et ce jusqu'en 2026). Mais pour certaines espèces (comme les araignées de mer) il n'y a pas de quotas. On parle d'un fonds de soutien de 50 millions € pour aider les pêcheurs. C'est à l'administration française de le débloquer.

Comme pour l'Irlande, les pêcheurs pro-Brexit étaient persuadés que Boris Johnson avait réservé les eaux britanniques à eux seulement !!

Autre souci majeur pour Londres : la première ministre indépendantiste Nicola Sturgeon (Ecosse), à la tête du parti national écossais (SNP) a remporté les élections au Parlement écossais (64 sièges sur 129). Il lui a manqué un député pour atteindre la majorité absolue ! Mais elle est en position de force pour pousser le gouvernement britannique à accepter un nouveau référendum sur la question de l'indépendance. Le précédent référendum de 2014 avait rejeté la proposition de l'indépendance de l'Ecosse, mais depuis la donne a bien changé, surtout avec le Brexit. En outre, les Verts écossais ont progressé, obtenant 8 sièges, et sont aussi favorables à l'indépendance de l'Ecosse. Après quatre victoires d'affilée du SNP, Boris Johnson pourrait avoir du mal à bloquer la volonté des Ecossais de refaire un référendum. Mais en réalité, Boris Johnson est sorti renforcé d'une série d'élections locales et régionales, le 6 mai, en Angleterre, avec un rejet du Labour Party au profit des conservateurs.

Ceci dit, l'Ecosse a voté à 62% contre le Brexit, et le SNP est très clair : il a promis qu'en cas d'indépendance, sa première mesure sera de demander à rejoindre l'Union européenne. De plus, Madame Nicola Sturgeon est très déterminée et coriace (comparée sur ce point à Margaret Thatcher...).

On s'engage donc vers un (très ?) long bras de fer entre l'Ecosse et Londres sur cette question vitale pour la pérennité du Royaume – « Uni » -. Sans compter que le Pays de Galles souhaiterait aussi prendre le large ...

Ainsi le Brexit n'a pas fini de générer des bouleversements. C'était prévisible !

Sur le plan économique aussi. En cinq mois seulement, les exportations britanniques de textiles et de produits agroalimentaires vers l'UE ont chuté respectivement de 47% et 30%. Globalement, les exportations britanniques de biens vers l'UE ont chuté de 19%. Mais pour beaucoup d'économistes, le pire est à venir sur le plan macro-économique, suite aux contrôles et tarifs douaniers, aux formalités administratives qui réduiront forcément l'activité transfrontalière et les échanges technologiques et manufacturiers sur plusieurs années, ce qui entrainera une baisse du niveau de vie.

Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui vont souffrir de la difficulté à échanger avec l'UE, pas les grandes qui échangent avec le monde entier, et ont donc l'habitude de réaliser des formalités douanières et de supporter les coûts supplémentaires qu'elles engendrent.

Les produits frais (exemple : les fruits de mer) seront les plus vulnérables, car ils n'auront plus la fluidité/rapidité requise. Si le transport de ces marchandises vers la France prend désormais trois jours, au lieu d'une seule nuit auparavant, ce n'est plus viable pour la qualité du produit.

Un autre gros souci à venir, le recul du poids de la fameuse City, joyau financier du Royaume-Uni, de réputation mondiale. Là aussi, les ennuis commencent, et rapidement. La Deutsche Bank, une des plus grandes banques d'Allemagne et d'Europe, vient d'annoncer la relocalisation d'une centaine de ses banquiers basés à Londres vers l'UE (principalement Berlin, Francfort et Dublin) et l'Asie. Un vrai coup dur pour les Britanniques, qui s'ajoute à une liste de 440 entreprises du secteur bancaire et financier installées au Royaume-Uni et qui ont réagi au Brexit en délocalisant une partie de leurs activités. L'hémorragie prévue par les professionnels de la finance se concrétise, au profit de l'Europe et de l'Asie.

Le Brexit pose, au Royaume-Uni, des tas de problèmes. On s'en doutait. Mais un accord est un compromis acceptable pour les deux parties. On ne peut pas « refaire le match » en permanence. Et on se doit de respecter et appliquer les dispositifs arrêtés.

Nous sommes des Etats de droit, donc respectueux du droit. On ne le répètera jamais assez, cela fait partie intrinsèque de la démocratie.

Les conséquences post-Brexit, cinq mois après l'accord du 24 décembre 2020, ne font que commencer. On n'a pas fini d'en parler, surtout si on donne des coups de canifs aux accords laborieusement acquis... En espérant que le Royaume-Uni ne fera pas du Brexit un instrument de « communication à usage interne », pour détourner l'attention de ses propres problèmes que le Brexit a, en grande partie, généré...

Une bonne nouvelle quand même. L'ambassadeur de l'UE au Royaume-Uni, Joao Vale de Almeida a enfin été reconnu par le gouvernement britannique comme ayant le plein statut d'ambassadeur. Depuis plusieurs mois, Boris Johnson était inflexible, au motif – cocasse – que l'UE « n'était pas un Etat souverain, mais une simple organisation internationale » et donc son représentant ne devait avoir qu'une immunité partielle. Alors que l'UE a 147 ambassadeurs un peu partout dans le monde, et personne d'autre n'a jamais remis en cause leur qualité pleine et entière (immunité complète, liberté, sécurité) d'Ambassadeur.

Le chef de la diplomatie britannique, Dominic Raab, et le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, sont arrivés à cet accord, basé « sur la bonne volonté et le pragmatisme », selon un communiqué commun.

Cela enlèvera quelques tensions qui perduraient face à cette décision vraiment mesquine de Boris Johnson, pour tenter d'humilier l'UE au moment où le Royaume-Uni la quittait sur le plan institutionnel et politique. Ou alors c'était une opération de « com' » à usage domestique, pour montrer à tous les Brexiters britanniques que le Royaume-Uni n'avait plus besoin d'ambassadeur européen. Plutôt cocasse ou schizophrène, pour un Royaume-Uni qui tient à garder un pied (économique et commercial) dans l'UE !!

Espérons que le gouvernement de Sa Majesté deviendra plus lucide et pragmatique, et saura lâcher du lest pour un partenariat plus apaisé et constructif. Cela éviterait un exode de personnalités vers l'Union. Après l'exemple spectaculaire du père de Boris Johnson qui a demandé, et obtenu, la nationalité française, le peintre britannique, David Hockney, installé en Normandie, a fait une demande de titre de séjour.

Heureusement que l'on a quelques informations drôles, is'nt ?

### **Boris Johnson, l'euphorie des succès : jusqu'à quand ?** par Alain Réguillon

Comme le souligne Alain Malégarie dans son excellent article, les ennuis commencent pour les Britanniques après l'accord sur le Brexit. Pour autant, cela n'affecte pas encore la popularité du Premier ministre qui surfe sur un certain nombre de succès qui reposent sur le mensonge...mais cela paie...pour l'instant.

Une campagne vaccinale réussie -et cela mérite d'être salué-, un succès aux élections locales, le parti conservateur s'imposant dans des fiefs travaillistes et un bras de fer avec l'Union européenne sur certains dossiers, dont la pêche, le montre encore comme un homme fort, déterminé et ambitieux pour son pays.

Comme Vladimir Poutine ou Recep Erdogan, Boris Johnson flatte les Britanniques en leur promettant de redonner au Royaume-Uni son lustre d'antan, en faisant une grande puissance pouvant compter dans le monde.

Plusieurs initiatives vont dans ce sens. Tout d'abord le remaniement de l'armée (Cf. article dans le N° du 12 avril) avec la perspective de se positionner dans la zone indo pacifique avec le porte-avions Queen Elizabeth. La perspective aussi de renouer avec les 54 pays du Commonwealth et ses 2,5 milliards d'habitants. La perspective encore de s'arrimer aux Etats-Unis d'Amérique comme puissance militaire complémentaire. Autant d'annonces propres à lui donner le beau rôle.

Rebondir hors de l'Union est une tentation qui ne trouve pour l'instant guère d'échos, ni du côté américain, ni du côté japonais, ni au sein du Commonwealth. Le pari est loin d'être gagné, mais le temps que les Britanniques s'en aperçoivent, M Johnson reste un Premier ministre populaire...tout autant que populiste !

La raison devrait un jour l'emporter. Boris Johnson peut rectifier sa trajectoire en assouplissant ses positions envers l'Union européenne pour renouer avec une coopération apaisée et profitable aux deux parties, ce qui serait le plus approprié. Mais il peut aussi s'entêter dans ses rêves de grandeur, ce qui serait dommageable pour ce pays qui, comme la France, n'est désormais qu'une puissance moyenne qui ne peut rien, seule, sur la scène internationale.

Dans les deux cas, il risque un retour de bâton. S'il apaise le jeu avec l'Union européenne, les Brexiters radicaux lui en voudront et se détourneront. S'il échoue dans son projet de « puissance globale », c'est tout le pays qui le rejettera devant un échec dont il sera le seul responsable aux yeux des Britanniques !

Dans l'immédiat, M Johnson fera encore illusion en présidant cette année le G7 et en accueillant en novembre la Coop 26 à Glasgow.

Sans être grand clerc, je prédis que 2022 sera une année tourmentée pour Boris Johnson, en souhaitant cependant que les Britanniques n'en souffrent pas trop.

## **Des politiques européennes**

### **Migrants : le naufrage européen, par Alain Malégarie**

La question migratoire est une épée de Damoclès permanente pour l'Union européenne. Encore et toujours. On n'en sort pas, de l'hypocrisie, de l'indifférence, du manque de solidarité, du cynisme même à l'égard d'êtres humains qui continuent de voir dans l'Union un eldorado, une terre d'asile providentielle qui les sauvera de la misère, des atteintes à la démocratie et aux droits de l'Homme les plus élémentaires.

Les flux migratoires n'ont cessé de reculer spectaculairement depuis le « pic » de 2015 (1 300.000 migrants en UE), en raison de politiques actives auprès des pays d'origine pour refouler ou « contenir » leurs ressortissants à coup d'accords bilatéraux et de financements conséquents. Très efficace...Les chiffres sont très éloquentes : 1,3 million de migrants en 2015 ; 390 000 en 2016 ; 188 000 en 2017 ; 148 000 en 2018 ; 144 000 en 2019 ; 99 000 en 2020 et 38 000 de janvier à fin mai.

Et ces 38 000 arrivées se répartissent essentiellement sur cinq pays : Espagne : 18 000 ; Italie 14 000, Chypre 2 800, Grèce 1 900 et Malte 150. C'est dire à quel point les autres Etats en reçoivent peu ! Et un pays comme la France se plaint toujours d'être submergé ?!

Néanmoins, toute l'Europe achète sa tranquillité et s'emploie à « rassurer » ses opinions publiques, en privilégiant les refoulements, aussi illégaux que dangereux, voire mortels. Comme elle le fait ostensiblement avec la Turquie qui nous « garde » 2 à 3 millions de réfugiés sur son territoire contre

un chèque de 3 milliards €. La bonne conscience a un coût... En outre, c'est, dans ce cas d'espèce, un aveu de faiblesse de l'UE qui, du coup, doit mettre en sourdine ses réprimandes à l'égard du gouvernement d'Erdogan pour ses dérives croissantes sur l'Etat de droit dans son pays.

L'UE a même droit à un chantage éhonté et rendu public par le dictateur turc, du genre : « *si vous m'embêtez avec vos droits de l'Homme, je vous renvoie tous mes réfugiés* » ! Et le pire, c'est que cela marche ! L'UE peut même se faire humilier (épisode lamentable du « Sofagate » à Istanbul..).

Mais voilà que depuis le début de cette année et particulièrement depuis mars, à cause du recul pandémique et des réouvertures des frontières, il y a un petit afflux de migrants en Méditerranée. Et qui dit afflux de migrants, dit augmentation malheureusement de noyades, les passeurs restant des criminels en utilisant toujours des embarcations précaires et beaucoup trop chargées. Au moins 600 morts noyés en Méditerranée depuis le début de l'année (et 685 morts en tout en UE). 37 morts repêchés le 16 avril au large de la Tunisie ; 130 morts le 22 avril au large de la Libye. Et ainsi de suite, dans une indifférence quasi générale des Etats membres de l'UE. Indigne de nos valeurs européennes. Seules les associations de sauvetage et les ONG égrènent au quotidien cette comptabilité morbide et dénoncent régulièrement la stratégie mortifère de l'UE et de l'Agence Frontex dans les drames de ce printemps.

L'attitude des gouvernants des Etats membres est affligeante. Lors du week-end du 9 mai, date symbolique pour tout Européen convaincu, il est arrivé plus de 2 000 (2 128 pour être précis) personnes sur l'île de Lampedusa, au sud de l'Italie.

Face à la multiplication des naufrages en Méditerranée, la Commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, a exhorté les pays européens à faire preuve de solidarité. Comme tous les Commissaires chargés du dossier, depuis des années. Mais les dirigeants des Etats restent sourds et égoïstes. Donc inertes, sauf pour négocier le plus de retours possibles... Alors que le centre d'accueil de cette île (et d'autres...) est saturé. Alors que les autorités judiciaires siciliennes ont empêché le navire de sauvetage Sea-Watch 4 d'une ONG allemande d'intervenir en mer pour porter secours aux migrants. On en est là !

Depuis le début de l'année 2015, 530 000 migrants sont arrivés sur les côtes de l'Italie, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OMI). Les arrivants sont essentiellement des Africains, mais aussi de nombreux Asiatiques, Pakistanais et Syriens, débarquant des plages libyennes.

La presse italienne déplore cette indifférence des autres pays européens, car les dirigeants ne veulent toujours pas partager le « fardeau », se contentant de « bla-bla » de soutien hypocrite et sans suite. L'Italie reste livrée à elle-même. Ce qui avait permis d'ailleurs à Mattéo Salvini, leader de la Lega, ce parti d'extrême-droite, d'arriver au pouvoir.

Afflux de migrants à Lampedusa ; surpopulation dans les camps d'accueil. Et voici à présent une crise diplomatique grave entre le Maroc et l'Espagne avec l'afflux de 8 000 (jeunes) migrants à Ceuta, enclave sous souveraineté espagnole au nord du Maroc. Au départ, il s'agissait d'une brouille entre les deux Etats : l'Espagne a reçu et soigné le chef du Polisario (Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1976), ce qui a suscité la colère (et vengeance ?) des autorités marocaines. L'Espagne fait valoir en effet que les gendarmes marocains auraient « laissé passer » ces ressortissants vers Ceuta, territoire de l'UE, pour qu'ils soient accueillis au nom du droit d'asile.

La moitié de ces 8 000 migrants irréguliers a déjà été refoulée parfois assez brutalement par la Guardia Civil vers le Maroc. Car il faut savoir que l'UE est en négociation avec le Maroc depuis 2015

pour qu'il « garde » ses ressortissants qui tentent de rejoindre l'UE irrégulièrement, avec en contrepartie une aide financière pour les relocaliser (3,5 milliards €, soit une somme équivalente à ce que l'on donne à la Turquie pour les mêmes objectifs). Autre contrepartie : si cet accord aboutit, l'UE acceptera plus de citoyens marocains réguliers, mais plutôt ciblés sur des étudiants diplômés. Car l'UE aura, de toute façon, de plus en plus besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée, compte tenu de son inéluctable déclin démographique.

Ces flux migratoires, bien que modestes, créent, dans les populations, des angoisses, des polémiques, des sentiments anti-européens, et même parfois, en ces temps pandémiques, une peur de nouvelles contagions (!). Ira-t-on jusqu'à mettre le coronavirus sur le dos des migrants ? Réactions ou ressentis souvent irrationnels et entretenus par des partis politiques extrémistes qui parlent constamment « d'invasion », malgré des chiffres, finalement, très modestes voire dérisoires, rapportés aux chiffres de la population des Etats membres. A l'échelle européenne comme mondiale, les flux représentent environ 0,005 % des populations de chaque pays, ils peuvent donc « digérer » cela sans problème, il me semble. D'autant que de nombreux pays ont même, déjà, grand besoin de main d'œuvre. Mais le « ressenti » dans les opinions publiques est tout autre et fait des ravages...L'irrationnel prend le pas sur le rationnel, et pas que sur ce sujet...

La Commissaire Johansson a, à nouveau, plaidé pour la solidarité entre les Etats et pour répartir équitablement entre tous les Etats membres les relocalisations des migrants, lors d'une conférence de presse tenue avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR, Filippo Grandi), étant sur la même longueur d'onde, naturellement.

Malgré des négociations et quelques accords laborieux ces dernières années, on tourne en rond. Et pourtant, la Commission européenne a proposé, en septembre 2020, un pacte sur la migration et l'asile, pour réformer le système actuel qui divise encore trop les Etats-membres. Il y a une certaine convergence entre les Etats membres, mais pas encore un consensus. Les Etats se mobilisent surtout pour sceller des accords bilatéraux avec quelques pays d'origine afin de renvoyer les migrants chez eux, quitte à financer sur place des camps de réfugiés souvent sordides...

Et l'Italie, elle, lâchée par tous, attend toujours un (vrai) Pacte européen solidaire sur l'immigration et l'asile. Elle demande d'activer d'ici cet été un mécanisme temporaire de solidarité entre les Etats européens destiné à la relocalisation des personnes sauvées en mer. Mario Draghi, président du Conseil, veut restaurer les accords de Malte pour la réintégration volontaire des demandeurs d'asile en Europe. Il veut aussi signer des accords bilatéraux avec la Libye et la Tunisie. Il réclame encore un soutien concret de la Commission européenne. Mais il ne peut « forcer » ses collègues et voisins à faire preuve d'humanisme et de solidarité. Pourtant, le fait de ne pas avoir aidé l'Italie avait favorisé l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir dans ce pays...Aucun dirigeant européen n'en a tiré les leçons...C'est le « chacun pour soi ». Le problème-clé perdure. Chacun mise sur les retours volontaires ou monnayés. Chaque dirigeant « craint » les migrations, car les citoyens les craignent.

C'est stupide et inhumain. Comme le dit justement Hervé Le Bras, la ruée migratoire vers l'Europe « c'est un grand fantasme ». Mais nos dirigeants européens ne développent pas cette réalité, ne font pas d'efforts pour l'expliquer à leurs électeurs. Ils préfèrent aller dans le sens du « ressenti » de leurs électeurs. C'est à la fois lâche et pitoyable. Et dangereux aussi, en ces temps submergés de Fake news et de complotisme.

Mais les grosses associations humanitaires commencent à s'organiser pour la riposte sur un plan judiciaire. De puissantes ONG commencent ou s'appêtent à traîner les dirigeants européens en justice pour « non-assistance à personne en danger ayant entraîné des noyades ». C'est déjà le cas

pour un ancien dirigeant, Matteo Salvini, l'ancien ministre de l'Intérieur italien, qui sera jugé en septembre 2021 pour avoir bloqué en mer, en 2019, des migrants naufragés. Ce sera un test, qui pourrait faire jurisprudence. Ces comportements seront jugés selon le principe de la non-assistance à personne en danger, avec risque mortel avéré, ce qui relève du pénal...

Cette jurisprudence pourrait concerner tous les dirigeants autour de la Méditerranée qui, en refusant d'accueillir des barques surchargées et fragiles, et en les faisant rejeter à la mer, pourraient être accusés d'assassinat, a minima d'homicides involontaires. L'impunité n'est jamais définitive... Et la peur va peut-être changer de camp, car une condamnation au pénal ruinerait une carrière politique...

Une grosse ONG de juristes (Front-Lex) vient de déposer deux recours devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), au nom de deux migrants naufragés pour refoulement et non-respect des droits de l'Homme. Avec de bonne chance de gagner, le refoulement étant illégal, selon le règlement de Dublin. Il s'agit, encore une fois, de sauver des vies humaines, pas de les noyer. Selon ce règlement, ils ne peuvent être refoulés sans avoir pu déposer une demande d'asile dans l'Etat de l'UE où ils sont arrivés.

Frontex est visée aussi. Jamais une action en justice contre Frontex n'avait été intentée. Certes, l'OLAF (Office européen de lutte anti-fraude) avait, dès janvier, ouvert une enquête sur Frontex et des eurodéputés avaient mis en cause sa gouvernance suite à des vidéos de 2020 montrant clairement des garde-côtes grecs et des agents de Frontex coupant la route d'embarcations de migrants pour les refouler vers la Turquie... Et ces méthodes se multiplient. Car les ONG ont recensé 12 600 personnes refoulées au cours de 900 opérations distinctes. Le journal britannique *The Guardian* a fait une enquête méthodique chiffrant à 40 000 le nombre de migrants refoulés en mer, dont 2 000 auraient péri (en mer, on utilise le terme effroyablement hypocrite de « disparus »).

Outre la nécessaire mobilisation des ONG, un tribunal italien à Rome a eu le courage de reconnaître 700 refoulements de migrants de l'Italie vers la Slovénie.

Il est reproché par ailleurs à l'Italie d'en avoir refoulé d'autres vers la Croatie, laquelle les expulse vers la Bosnie-Herzégovine (non membre de l'UE). Chacun refoule « ses » migrants au voisin. Indigne et indécent en rapport au nombre global de migrants.

Le Danemark a fait pire, en contournant les règles européennes en nouant un accord très récemment avec le Rwanda pour y envoyer des réfugiés, le temps que leur demande d'asile soit étudiée. Là, on croit rêver, devant une telle aberration, toujours indigne sur le plan humain, mais dont on comprend qu'un Etat ne recule devant aucun stratagème pour arriver à ses fins, à savoir décourager les migrants d'arriver au Danemark... Tous les moyens sont bons, même les plus grotesques. C'est encore le Danemark, qui a bien voulu, en 2015, accueillir des migrants mineurs isolés. Ils ont été pris en charge, envoyés au lycée, jusqu'au terme de leur scolarité et ont passé (et souvent réussi) le bac. Mais comme ils étaient désormais majeurs, le gouvernement leur a accordé un délai de six mois maximums pour trouver un emploi, sinon, ils étaient expulsés. Alors qu'ils ont fait des années de lycée, sont bien intégrés, parlent couramment la langue, etc. Ubuesque ! Autant absurde qu'indigne, car ce pays a investi durant des années dans la formation et l'intégration de ces adolescents, pourquoi alors les refouler une fois adulte ?

Ce qui est nouveau, et prometteur, c'est que grâce à la mobilisation du Parlement européen et des ONG qui communiquent sur ces drames dans les médias, la presse nationale ou régionale commence à s'emparer régulièrement du sujet. En quelques semaines, j'ai pu lire des articles de

fond sur ces actions criminelles dans Courier international, Le Monde, Le Figaro, Ouest France, La Croix.

Ce serait bien que les campagnes électorales dans chaque pays traitent aussi le sujet et dénoncent les responsabilités des dirigeants ou des institutions, en sus des passeurs, également criminels.

Il était temps que le mouvement s'enclenche. L'impunité des dirigeants ou des structures sera de plus en plus traquée, avec un soutien de poids, le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme, qui pointe, preuves à l'appui, dans un rapport publié fin mai la responsabilité des Etats membres de l'UE et de la Libye dans la mort de centaines de migrants en mer Méditerranée. Le rapport, dont le titre parle de « Mépris fatal » est clair : dans tous ces drames, « il n'y a pas de fatalité, ni d'anomalie tragique, ce ne sont pas des accidents ». Ou encore : « *Ces morts sont la conséquence de décisions politiques et de pratiques concrètes des Etats membres, des autorités libyennes, des institutions de l'UE et d'autres acteurs* ».

Il dénonce les refoulements criminels à la mer mais aussi « *toutes les entraves infligées aux acteurs humanitaires qui tentent de récupérer des gens encore vivants dans l'eau* ». Il s'agit bien d'assassinats, directs ou indirects. Et de mensonges des chefs d'Etat et de gouvernement qui ne ciblent ou stigmatisent que les filières de passeurs et leurs embarcations déplorables. Cela est vrai aussi, bien sûr, mais ce ne sont pas les passeurs qui rejettent à l'eau les naufragés.

Le rapport constate aussi que les Etats-membres ferment les yeux également devant les maltraitements inouïs infligés aux migrants qui débarquent en Libye (pays dans le chaos), sont placés en centres de détention sordides et maltraités. Ces mêmes Etats refusent souvent aux bateaux d'ONG d'accoster (Malte, Libye), et aucun autre Etat ne se propose de prendre le relais...

Antonio Costa, Premier ministre du Portugal, a bien tenté, au sommet de Porto début mai, de remobiliser les Etats membres en proposant un principe « *de solidarité obligatoire flexible* » (chaque mot compte, même si là on frôle l'oxymore !) qui permettrait aux Etats de soutenir de différentes manières les Etats les plus concernés, comme l'Italie, l'Espagne, la Grèce.

Il reste à espérer que la Conférence sur l'avenir de l'Europe, avec la participation des citoyens et des ONG, saisira ce sujet majeur sur le plan humain, et saura démontrer que notre Union peut et doit prendre des solutions rapides et efficaces pour honorer pleinement les valeurs qu'elle porte dans la Charte des droits fondamentaux, notamment les droits de l'Homme, la dignité et la solidarité.

Notre Europe s'est construite sur ces valeurs, enviées par beaucoup de pays dans le monde, elle ne peut pas se renier à ce point. Les migrants ne sont pas un problème, ils sont les victimes.

### **De la nécessité de maintenir Bâle III**, par Alain Réguillon

Lorsque l'on parle de Bâle III, il faut entendre : « accord pour l'industrie bancaire ». C'est en décembre 2017 que, considérant la crise financière de 2008, cet accord technique vise à renforcer le capital des banques afin d'éviter de nouvelles faillites en cas de crise, faillites qui pèseraient alors sur les contribuables.

La fédération bancaire française et ses homologues européennes dénoncent les exigences en capital de cette nouvelle réglementation dont elles considèrent qu'elle freinerait leur rentabilité et leur capacité d'investissement.

Devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le Gouverneur de la Banque de France dément cette affirmation, montrant que le crédit aux entreprises a augmenté de 6% entre 2016 et 2019 et qu'il atteint 13% depuis.

Il souligne aussi que si la crise économique découlant de la pandémie de la COVID-19 n'a pas été doublée par une crise financière, c'est que le cadre prudentiel de Bâle III a considérablement renforcé la résilience des grandes banques.

Qu'il s'agisse des banques, comme des entreprises, il est essentiel que leur fonds de réserves constitue une trésorerie utile à faire face aux aléas des crises financières, économiques et/ou sanitaires qu'il est de plus en plus difficile de prévenir.

### **Politique agricole commune (PAC) : échec des négociations**, par Alain Réguillon

La nouvelle PAC doit entrer en vigueur en 2023. Tenant compte de la complexité de sa mise en œuvre, il faudrait qu'un accord sur sa réforme intervienne avant l'été. Les premières propositions de la Commission européenne remontent à 2018. Depuis, les Etats, à travers le Conseil de l'Union, et le Parlement européen discutent de leurs positions respectives qui ne se rencontrent pas.

La nouvelle PAC doit jouer un rôle plus important dans la transition écologique. Davantage de fonds doivent aller vers des éco régimes qui se substitueraient aux aides traditionnelles. Le désaccord porte sur les aides directement allouées aux programmes environnementaux spécifiques présentés par les agriculteurs.

Le Parlement européen demande une dotation de 30% des sommes contre 20% pour le Conseil de l'Union. Autre débat difficile, celui de la concentration des fonds. L'idée d'un plafonnement à 100 000 € des sommes allouées à chaque agriculteur a été rejetée par les Etats. Le souhait reste qu'une partie importante des fonds aille à de petites exploitations ; le Parlement parle de 12% ; les Etats de 7,5% !

La Politique agricole commune reste le budget le plus important de l'Union européenne avec 386 milliards d'euros sur sept ans. Conseil, Parlement et Commission étaient, sous présidence portugaise, réunis en « trilogue » pour trouver une solution de compromis. Hélas, point de compromis à l'horizon, la négociation est un échec.

Bien que cette réforme ne soit pas l'idéal, elle représente une avancée qui doit aboutir, ne serait-ce que pour une période transitoire afin de ne pas pénaliser un secteur économique qui est essentiel également à la santé et à la vie des gens : l'alimentation est un bien commun que l'on doit préserver.

### **Airbus redonne espoir à l'aéronautique**, par Alain Réguillon

« Le secteur de l'aviation commence à sortir de la crise de la COVID-19 » déclare le président exécutif d'Airbus. Après une baisse de 40% de sa production au début de la crise sanitaire, l'avionneur européen annonce qu'il produira davantage d'avions monocouloirs dès 2023 avec une programmation graduelle en 2024 et 2025.

Cette annonce a dopé le cours d'Airbus de 9% à la Bourse de Paris, entraînant dans son sillage, toutes les entreprises du secteur.

Face à l'arrêt du transport aérien, la production de la gamme des A320 est passée de 63 à 40 avions par mois avec la suppression de 15 000 postes de travail sur les 135 000 salariés que compte le groupe. Les licenciements ont cependant été évités tant en France, qu'en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni, principaux sites de montage.

Avec l'ambition de produire jusqu'à 75 avions par mois entre 2023 et 2025, les avions de la famille des A320 seront assemblés sur huit sites : deux en France, quatre à Hambourg, un à Mobile (USA) et un à Tianjin (Chine).

Autre avion concerné par de bonnes perspectives de reprise, l'A220 racheté à Bombardier qui devrait passer de 4 à 6 appareils par mois ; ils seront produits à Mirabel au Canada. L'objectif est d'atteindre 14 avions par mois en 2025.

Seule la production des gros porteurs du type A350 reste en retrait avec une reprise de 6 avions par mois début 2022 contre 10 avant la crise.

De bonnes perspectives industrielles, économiques et sociales à moyen terme, sans oublier les évolutions technologiques pour faire front à la transition écologique, préoccupation du groupe airbus.

### **Un programme vital pour l'UE : la Recherche et l'Innovation**, par Alain Malégarie

Dans un contexte de mondialisation de plus en plus concurrentielle, l'Union européenne se doit d'être à la hauteur de l'enjeu et des défis, si elle veut conserver son niveau de vie grâce à sa place de première puissance commerciale mondiale et de deuxième puissance économique mondiale.

Or, malgré quelques progrès, son budget Recherche reste malheureusement très insuffisant pour relever le défi face aux Américains et de plus en plus face aux Chinois.

Le programme de recherche *Horizon Europe* (anciennement dénommé Horizon 2020) a enfin été débloqué par un vote des eurodéputés fin avril, après des années de négociations ardues concernant le montant des ressources à attribuer au programme.

Finalement son budget s'élève à 95,5 milliards € pour 7 ans (2021-2027). La bonne nouvelle est qu'il est en augmentation de près de 30% par rapport à celui du programme précédent de 2014-2020 qui était de 76 milliards €.

Mais la mauvaise nouvelle est qu'il a été revu à la baisse en raison de la crise provoquée par la pandémie de coronavirus, ce qui a obligé de redéployer certaines ressources vers d'autres fonds.

Le projet initialement prévu était un budget de 120 milliards €. Dommage.  
Ce programme de recherche et d'innovation financera des centres de recherche, des Universités et des entreprises de toutes tailles, avec une orientation prioritaire (mais non exclusive) vers les structures qui concluront des partenariats permettant de développer des propositions innovantes et durables. On aura compris que là encore, priorité est donnée à la transition verte, le « Pacte vert » (ou Green deal) étant une priorité absolue de la Commission européenne et même de l'UE, le Parlement européen soutenant lui aussi cette priorité.

Horizon Europe aura six domaines de financement, allant de la découverte à la santé, en passant par l'intelligence artificielle pour laquelle l'UE veut devenir « leader mondial ».

Ce programme favorisera les partenariats entre les secteurs public et privé, et la coopération internationale. Il prévoit également des partenariats en dehors de l'UE, car la Recherche est universelle, elle n'a pas de frontières. Mais pour ce cadre élargi, il faudra que des accords spécifiques aient été signés avec les pays tiers.

Malgré la progression significative du budget Recherche pour la nouvelle période septennale (95,5 milliards € sur 2021-2027), ce montant reste bien insuffisant face aux défis mondiaux. L'Europe mériterait bien mieux que cela, d'autant qu'elle est riche en centres de recherche performants et en ingénieurs de haut niveau. C'est le nerf de la guerre qui manque : un budget conséquent !

Les eurodéputés ont voté ce budget, mais plusieurs groupes parlementaires s'emploient déjà à trouver des ressources supplémentaires pour étoffer le programme. Et ils ont de l'imagination : taxes sur les plastiques ; tentative de taxes sur les transactions financières. Ou encore utiliser les amendes (parfois salées) infligées par l'antitrust européen ; ou aussi utiliser les excédents budgétaires annuels des différents programmes.

Et on ne peut que se réjouir que le Royaume-Uni ait eu la sagesse de rester dans ce programme Horizon Europe, car sinon le budget aurait été amputé d'une dizaine de milliards, montant que les Britanniques apportaient dans la programmation précédente. Il reste à espérer qu'ils puissent continuer à contribuer au programme recherche, eux qui ont beaucoup investi dans les sciences du vivant, participant activement aux essais cliniques et au programme Horizon 2020. Espérons que leurs difficultés économiques actuelles ne conduiront pas à sacrifier, même temporairement, leurs investissements sur la recherche.

Heureusement, il y a parfois des inter connexions fructueuses entre programmes européens, c'est le cas pour la Recherche. En effet, outre Horizon Europe, il y a le *Plan d'investissement pour l'Europe*, qui a déjà mobilisé 546 milliards € d'investissements dans l'ensemble de l'UE, dont environ **un quart** dans le secteur de la recherche, du développement et de l'innovation. Pour prendre un exemple concret, la BEI (Banque européenne d'investissement) et le groupe coopératif Euralis viennent de signer un accord soutenu par ce Plan d'investissement qui permettra de dégager des financements supplémentaires (44 millions €) pour la recherche et le développement de nouvelles variétés de semences non génétiquement modifiées en vue de leur utilisation dans l'agriculture. Ce qui permettra en France et en UE (Allemagne, Espagne, Pologne et Roumanie) d'accroître la résilience climatique ainsi que la compétitivité des récoltes et donc les revenus agricoles. C'est astucieux de mixer divers programmes pour élargir des financements. C'est toujours ça de pris.

Mais cela reste quand même globalement insuffisant, face aux enjeux et des immenses besoins.

Le problème du financement de la Recherche dépasse en outre le cadre du programme Horizon Europe qui, comme tous les programmes de l'UE, ne fait que compléter les budgets et politiques des Etats membres. Et au niveau national, la part accordée à la Recherche/Innovation par les Etats est également largement insuffisante, et beaucoup de voix s'élèvent au Parlement européen, à la Commission européenne, mais aussi dans les Etats membres pour que ces derniers investissent au moins 3% de leur PNB (Produit national brut) dans ce secteur essentiel, afin de se maintenir au niveau de leurs concurrents dans l'économie mondiale, qui, eux, investissent déjà 3%.

C'est bien que l'UE ait de l'ambition. Encore faut-il qu'elle en ait les moyens, qu'on lui en donne les moyens. Et on en revient toujours à ce problème de fond qu'est le radinisme des Etats-membres qui restent bloqués sur un financement budgétaire global ne dépassant guère 1% de leur PNB. Montant ridicule pour la Recherche, forcément très coûteuse.

Sinon l'UE connaîtra un déclassement inéluctable, tant ce secteur de la Recherche est indispensable pour rester compétitif. La répartition des budgets est toujours un casse-tête. Mais là, il faudrait être lucide et visionnaire, et bien définir les priorités sans insulter l'avenir. Des géants comme la Chine et l'Inde consacrent jusqu'à 3% de leur PNB pour le secteur Recherche/Développement/Innovation.

Il n'y a pas de miracle, si l'Europe veut tenir son rang, elle doit faire des arbitrages courageux, rationnels et efficaces et se donner vraiment les moyens de ses ambitions.

Qui ne progresse pas recule !

### **Le Fonds européen de défense : une avancée bien timide...**, par Alain Malégarie

Le 29 avril dernier, les eurodéputés ont approuvé la création du Fonds européen de la Défense (FED), doté de près de 8 milliards € (7,9 milliards précisément), dans le cadre financier pluriannuel de 2021-2027.

C'est mieux que rien, bien sûr, mais ce FED est ridiculement faible comparé aux budgets de défense des autres géants de la planète, USA, Chine et même la Russie, malgré son déclin et ses difficultés économiques récurrentes (son PIB est celui de l'Italie !). Au départ (en 2018), le montant prévu du FED était de 13 milliards €. En trois ans, il aura perdu 5 milliards €.

Malgré des déclarations péremptoires, on sent bien que la défense européenne n'est toujours pas une priorité, a fortiori en ces temps de pandémie et ses conséquences économiques et sociales...

Et la France, qui rêve encore d'une « Europe puissance » est bien seule à vouloir une (vraie) Europe de la défense, à défaut d'une armée européenne qui, là, est encore plus une chimère...

La réalité est que l'on reste dans des coopérations entre quelques Etats membres. Le futur avion européen de combat, tant attendu, en est une parfaite illustration. Aucun Etat ne peut avoir, seul, la capacité financière pour investir dans un tel avion. Alors, en attendant d'avoir une vraie Europe de la Défense (l'espoir fait vivre), autant se regrouper à quelques-uns pour avancer un peu.

C'est le cas du SCAF, le « Système de combat aérien futur » qui doit remplacer à l'horizon 2040 les avions de combat Rafale et Eurofighter. Trois grands pays se sont donc mis ensemble pour financer ce futur avion européen : la France, l'Allemagne et l'Espagne, qui ont annoncé, le 17 mai 2021, avoir trouvé un accord pour lancer les contrats d'études du SCAF, après d'âpres négociations et aussi des rivalités industrielles. Par exemple, Airbus et Dassault sont sur les rangs pour l'acquérir. Les trois ministres de la Défense concernés jugent cet accord équilibré entre les différents partenaires pour la prochaine étape de la phase de démonstration du programme. On en est donc, encore, à l'étape d'études, dites de « phase 1B ». Ceci dit, pour une « livraison » des appareils en 2040, on a du temps. Ces études portent sur 3,5 milliards € d'ici 2024, et sont réparties et financées à part égale entre les 3 pays.

Puis l'étude de « phase 2 » prévoira pour 2027 la réalisation d'un démonstrateur en vol (on avance), sorte de pré-prototype de l'avion, chargé de tester la fiabilité des technologies retenues.

Ce projet est né en 2017. Il y aura bien un avion européen de combat, ultra moderne et sophistiqué. Ce sera un pas important, bien sûr, pour la défense de l'Europe. Enfin un avion commun ! Et cet avion sera acheté par plusieurs Etats membres (ceux qui auront les moyens, bien sûr...).

Mais cela ne symbolisera toujours pas une « Europe de la défense ». Cela restera une « coopération renforcée ». Ne pas confondre les deux !

Le FED a été créé pour financer les premiers investissements destinés à briser la dépendance de l'Union européenne. Avant le vote des eurodéputés, le Commissaire européen Thierry Breton, a justifié son intérêt : *« L'Europe a besoin d'un « cloud » militaire pour le partage sécurisé de données et d'informations ; de semi-conducteurs, d'un système de cryptographie quantique. Le FED va permettre d'avancer sur ces sujets. Nous allons pouvoir passer du concept au financement de projets concrets. Le FED est extrêmement important pour renforcer la capacité de l'UE à réagir d'une manière autonome ».*

Espérons que cet optimisme sera confirmé.

Thierry Breton a quand même prévenu : *« ce sera un travail de longue haleine ».*

Certes, les projets exigent des investissements considérables. Mais c'est le prix à payer si on veut vraiment que les pays de l'UE sortent de leur dépendance vis-à-vis de l'Asie, notamment de Taïwan, pour les semi-conducteurs.

Zdzislaw Marek Krasusdebski, eurodéputé conservateur polonais, auteur du rapport approuvé par les élus, a toutefois insisté sur le fait que *« le FED n'est pas la première phase de l'armée européenne et ne sera pas utilisé pour des achats de matériel militaire... Mais il va permettre aux Etats membres de réduire leurs budgets de défense de l'ordre de 20 à 100 milliards € avec les économies réalisées par la mise en commun de projets de recherche en matière de défense ».*

Cela a le mérite d'être clair : pour cet eurodéputé et bien d'autres, l'Europe de la Défense n'est pas vraiment une priorité (euphémisme) !

Toutefois l'eurodéputé conservateur (PPE) François-Xavier Bellamy a déploré que, je cite, *« les Européens aient revu à la baisse par manque d'ambition ».*

Sur ce budget de 7,9 milliards € (sur 7 ans), 2,6 milliards financeront des recherches dans les nouvelles technologies, et 5,3 milliards seront consacrés au développement de projets communs pour la défense.

L'eurodéputée centriste (Renew) Nathalie Loiseau ne partage pas vraiment l'optimisme de Thierry Breton. Pour elle, *« l'UE est cernée par des zones en crise et doit affronter des menaces répétées. Mais ses capacités de défense sont trop dépendantes de l'extérieur et trop morcelées ».*

Constat parfaitement exact et lucide, hélas. Mais qui montre à quel point on n'est pas sorti de l'auberge...

La question est donc de savoir quand l'UE, ou plutôt ses dirigeants frileux, auront le courage politique de faire des choix budgétaires ambitieux et stratégiques en faveur d'une véritable Europe de la Défense ? Je n'ose plus envisager une « armée européenne », de peur d'être ridicule, même si un certain Emmanuel Macron l'avait souhaité, en septembre 2017, lors d'un discours magistral (et très européen, à l'époque !) à la Sorbonne. Mais il n'en a plus jamais reparlé depuis, étant extrêmement seul dans cette proposition, a fortiori lorsque Madame Merkel sera remplacée en septembre 2021.

C'est bien navrant, car l'Union n'aura une véritable autonomie stratégique que si elle dispose des trois piliers régaliens fondamentaux pour une vraie souveraineté, à savoir la monnaie (nous l'avons

avec l'euro), la diplomatie commune (voire unique ?) et une défense commune (à défaut d'unique). Sans cela, l'UE ne pourra jamais faire le poids face à l'ogre américain et demain chinois.

Car il nous faut être réaliste : un commerce européen prospère et dynamique et sa monnaie unique fort réussie ne suffisent absolument pas sans diplomatie et armée convergentes, pour ne pas dire « uniques ».

Le constat est simple. Mais les réponses concrètes à ce constat évident le sont beaucoup moins. Et on ne voit pas vraiment d'espoir à court/moyen terme...Trop d'Etats membres se moquent d'une « Europe Puissance », chère aux Français...

Seule une atteinte grave à la (pseudo) souveraineté européenne pourrait les faire changer d'avis. Et encore, d'aucuns se réfugieront encore plus sous le parapluie américain, lequel ne veut plus – ou moins- nous abriter !

Et pourtant, le destin de l'UE se joue maintenant. Mais les chefs d'Etat doivent sans doute privilégier leur carrière politique « nationale » à l'avenir libre et autonome du continent. Ce sont donc les peuples qui trinqueront, en cas de pépin...

### **Sommet de Porto : la relance de l'Europe sociale**, par Alain Malégarie

Il y a presque quatre ans qu'un « sommet européen » n'avait pas pris de mesures sociales aussi importantes. Et ce fut le sommet social de Göteborg, du 17 novembre 2017, qui lança le socle *européen des droits sociaux*. Aujourd'hui, dans le contexte pandémique actuel et ses conséquences économiques et bien sûr sociales (précarité, chômage, inégalités croissantes), il fallait évidemment faire quelque chose. Et on l'a fait.

Les 7 et 8 mai 2021 resteront des dates importantes pour la solidarité entre Européens, avec des avancées sociales concrètes pour l'Union européenne. Décidément, l'UE avance toujours dans les crises, comme disait Jean Monnet.

Ce nouveau sommet exclusivement social s'est réuni sous la présidence portugaise (de janvier à fin juin 2021). Outre les Etats membres, il y avait les responsables des institutions européennes (la Présidente de la Commission européenne, le Président du Parlement européen, le président du Conseil) et des partenaires sociaux.

Le but de ce sommet social était simple : fixer les objectifs des politiques sociales européennes d'ici à 2030, avec Nicolas Schmidt, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'insertion, très engagé sur ce dossier majeur du quinquennat de l'exécutif européen. Dès son discours d'investiture, en décembre 2019, Ursula von der Leyen a souhaité faire une Europe « plus inclusive ». Et la terrible pandémie de coronavirus a déjà, dès 2020, poussé la Commission européenne à mettre en place le mécanisme SURE, destiné à assister financièrement les systèmes de protection sociale des Etats-membres en grande difficulté.

Le sommet de Porto devait vérifier aussi si des mesures comme le texte sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, adopté en août 2019, ou celui sur la garantie renforcée pour la Jeunesse, créée en octobre 2020 pour soutenir les Jeunes dans leur entreprise de formation et de recherche d'emploi, avaient eu les impacts et résultats souhaités.

A l'issue de ce sommet, un compromis s'est dégagé autour de trois objectifs en matière d'emploi, de formation et de lutte contre la pauvreté :

- atteindre un taux d'emploi de 78% pour les 20-64 ans (contre 72,4% en 2020)
- permettre à 60% des adultes européens d'accéder chaque année à une formation (contre 37% seulement en 2016)
- permettre à 15 millions d'Européens, dont 5 millions d'enfants, de ne plus être menacés par la pauvreté et l'exclusion, sachant que le chiffre s'élève à 30 millions sur la décennie 2011-2019.

Ce plan d'action a été adopté par les partenaires sociaux, du côté des syndicats comme du patronat. Il reste hélas des désaccords importants entre les Etats membres, sur certains sujets, comme le salaire minimum. C'est un vrai débat, car trop de pays européens ont encore des salaires indécents. Les disparités des salaires minimums entre les Etats membres sont de 1 à 7 ! Le plus petit salaire mensuel minimum est actuellement de 332€ en Bulgarie, et le plus grand est de 2202€ au Luxembourg.

Chaque mesure est le fruit de dialogues (parfois longs) et d'un compromis global entre Etats, car les politiques sociales relèvent en grande partie des compétences nationales. Pour Nicolas Schmidt, le Commissaire européen chargé de ces questions, l'Europe sociale sort renforcée de ce sommet grâce à ces trois piliers cohérents et indispensables (emploi, formation et lutte contre la pauvreté). Il rappelle que l'inclusion est un élément central du modèle social européen, et doit reposer sur ces trois piliers.

Il reste à espérer que les Etats membres appliqueront tous, et rapidement, ces mesures nécessaires, et qu'ils transformeront ces principes en actes. L'adhésion de tous les syndicats est déjà une très bonne chose, ce qui avait manqué lors de la création du socle des droits sociaux en 2017.

Ce sommet est donc assez prometteur grâce à l'engagement fort du Premier ministre portugais, Antonio Costa, qui préside le Conseil de l'Union jusqu'à fin juin, et qui a su créer un effet d'entraînement par le dialogue sur ces questions sociales.

En outre, l'agenda est propice, car les positions françaises coïncident avec les visions définies à ce sommet de Porto concernant les compétences et l'emploi.

Et ceci est important car du coup il pourra y avoir une complémentarité et poursuite de ces actions lorsque la France présidera à son tour le Conseil de l'Union, au premier semestre 2022. La France est en phase sur le concept d'une « Europe qui protège », et qui est une demande des citoyens européens, aussi. On peut donc espérer que les négociations aboutiront sur le salaire minimum (rejeté par la Suède et le Danemark qui règlent cela par des conventions, et pas par une loi, et donc récusent à fortiori une directive).

A cet égard, la France a pris de l'avance, car elle s'est déjà positionnée sur sa présidence européenne de 2022 (1er semestre) en matière sociale. La ministre du travail, Elisabeth Borne et le secrétaire d'état aux affaires européennes, Clément Beaune, ont déjà cosigné une tribune publiée dans le Monde révélant les principales priorités : « assurer un socle de protection à tous les travailleurs », via une directive sur les salaires minimaux ; « protéger les travailleurs des plateformes numériques en leur garantissant des droits individuels et collectifs » ; faire en sorte que « chaque citoyen de l'Union européenne puisse bénéficier tout au long de sa vie d'un droit individuel à la formation » ; « promouvoir la mobilité européenne pour tous les jeunes » ; et « mesurer et piloter la réduction des écarts salariaux entre hommes et femmes ».

Il me semble improbable que la présidence française arrive à faire accepter par les 26 autres Etats membres tout cela en six mois, mais l'essentiel est de lancer une dynamique, comme au sommet de Porto de mai 2021. Les présidences suivantes reprennent ou poursuivent souvent le travail inachevé du prédécesseur. Il est très rare qu'il y ait un retour en arrière. C'est comme cela que l'Europe avance. Contrairement à des idées reçues, l'UE a été conçue dès le départ sur un modèle social, sur une économie sociale de marché.

Bien sûr face aux millions de citoyens européens en dessous du seuil de pauvreté, on ne va jamais assez vite, ou assez loin. Mais comparé à d'autres continents, le modèle social européen est encore le meilleur au monde. Ou le moins mauvais, selon les actions – très diverses – qui concernent le « social ».

La déclaration officielle finale des 27 à Porto, très solennelle, est rassurante : *« plus que jamais, l'Europe doit être le continent de la cohésion sociale et de la prospérité. Nous réaffirmons notre engagement à renouer en faveur d'une Europe sociale »*. Message clair. On sent que les Britanniques ne participent plus à ces sommets ! Ils ne pourront rien bloquer !

Cette déclaration a précisé aussi toutes les actions et mesures citées ci-dessus, pour veiller à appliquer désormais la totalité du socle des droits sociaux, y compris la lutte contre toutes les inégalités, les discriminations, les aides aux jeunes.

Les 27 dirigeants des Etats membres n'avaient guère le choix, face à des conséquences économiques et sociales de la pandémie qui s'annoncent très problématiques, déjà maintenant, mais sûrement plus à l'avenir, même avec une forte croissance économique prévisible.

L'Europe sociale est l'ADN de ce continent. Son modèle n'est pas parfait bien sûr, mais est quand même envié par nombre de pays des autres continents. Elle doit le pérenniser et si possible le développer, quoiqu'il en coûte !

### **L'Europe des batteries, c'est parti !** par Alain Réguillon

Initié par la France et l'Allemagne, l'Europe des batteries devient une réalité. Acheter en Asie avait un sens lorsque la production de véhicules électriques était marginale. Avec 1,5 millions de voitures vendues en 2020 et la perspective de 12 millions en 2030, soit 70% des véhicules neufs, les Européens doivent acquérir leur autonomie.

4 usines sont en fonction sur le territoire européen : 1 en Pologne, 2 en Hongrie et 1 au Royaume-Uni ; toutes sont asiatiques. 20 sont en projet dont 14 européennes construites par le consortium ACC (Automotive Cells Company) et des opérateurs locaux : 11 sont sur le territoire de l'Union, 3 hors Union en Norvège et au Royaume-Uni. 4 sont chinoises et 2 américaines ; elles seront installées au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

En France, le groupe Renault-Nissan est partie prenante du groupe chinois Envision et ne manifeste pas d'enthousiasme à rejoindre ACC malgré les appels des gouvernements allemands et français, ce dernier possédant 15% du capital de Renault. Les intérêts industriels avec Nissan l'emportent sur les préoccupations géostratégiques. Bien que les discussions ne soient pas rompues, le choix de privilégier le Chinois Envision sur l'Européen ACC n'est pas à la gloire du constructeur français !

L'Europe des batteries est une première étape vers l'autonomie industrielle des Européens dans un secteur qui reste le premier employeur et qui, par la création d'autant d'usines en Europe garantit aussi la création de milliers d'emplois supplémentaires.

**Le plan de relance enfin ratifié**, par Alain Réguillon

C'est fait, les derniers pays ont ratifié le plan de relance, permettant ainsi à la Commission européenne de lever les premiers emprunts -13% des 750 milliards d'euros- qui seront reversés aux Etats dont les plans sont d'ores et déjà approuvés par l'exécutif européen. Ainsi, la France devrait, en juillet, percevoir 6 milliards sur les 39,4 alloués.

18 Etats sur 27 ont déposé leurs propositions ; 9 doivent encore le faire. 7 pays ont à ce jour demandé le versement des prêts en plus des subventions allouées : Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Slovénie, Chypre et Roumanie.

Les fonds seront versés deux fois par an à raison de 150 milliards environ en vérifiant la performance des plans d'ici à 2026.

La répartition des subventions est la suivante en milliards d'euros

Ordre	Pays	Montant	Ordre	Pays	Montant
1	Espagne	69,5	13	Belgique	5,9
2	Italie	68,9	14	Autriche	3,5
3	France	39,4	15	Suède	3,3
4	Allemagne	25,6	16	Lituanie	2,2
5	Pologne	23,9	17	Finlande	2,1
6	Grèce	17,8	18	Lettonie	2,0
7	Roumanie	14,2	19	Slovénie	1,8
8	Portugal	13,9	20	Danemark	1,6
9	Hongrie	7,2	21	Irlande	1,0
10	République tchèque	7,1	21	Estonie	1,0
11	Bulgarie	6,3	21	Chypre	1,0
11	Croatie	6,3	22	Malte	0,3
11	Slovaquie	6,3	23	Luxembourg	0,1
12	Pays-Bas	6,0		<b>Total des subventions</b>	<b>338</b>

**Du côté de chez nos partenaires**, par Alain Réguillon

**Allemagne. Vert...comme espoir ?**

Les Grünen, Verts allemands, sont bien placés pour, en septembre, prendre l'une, sinon la première place lors des élections législatives.

Plus pragmatiques et moins divisés que leurs homologues français, les Verts allemands progressent depuis plusieurs années. Membres du gouvernement fédéral de Gerhard Schröder durant 7 ans, ils participent aux exécutifs régionaux de onze länder sur seize, faisant parti de coalitions allant des conservateurs en Bade-Wurtemberg et en Hesse, ailleurs avec les sociaux-démocrates du SPD, ou de la gauche radicale de Die Linke. « Le débat de savoir qui est de gauche, qui est de droite ne nous importe pas vraiment » explique une responsable des Grünen !

Annabela Boerbock, coprésidente de l'alliance 90/les Verts, est la candidate favorite pour remplacer Angela Merkel. En France, le candidat le plus proche des Grünen semble être Yannick Jadot.

Avec un manifeste de 120 pages dont l'intitulé est : « *Respecter et protéger* », les Grünen veulent dynamiser le marché, le diriger plus que le combattre, montrant une maîtrise économique de nature à rassurer les investisseurs allemands et étrangers.

### **Espagne. Chômage partiel et soutien aux entreprises.**

Un accord tripartite entre le gouvernement, le patronat et les syndicats prolonge jusqu'au 30 septembre les mesures de protection du chômage partiel et l'incitation à reprendre l'activité pour les entreprises en réintégrant leurs salariés.

Avec une dette de 11% du PIB en 2020 et 40% d'entreprises en difficultés, l'accord joue comme un amortisseur de la crise. 70% du salaire est maintenu sans condition de durée de cotisation et jusqu'à 95% d'exonération de charges sociales sont accordées aux entreprises qui sortent leurs salariés du chômage partiel.

Le gouvernement se félicite d'avoir atteint un bon équilibre entre protection et incitation à la reprise des travailleurs. 558 000 salariés bénéficient du chômage partiel dont la moitié dans les secteurs clefs de l'économie : tourisme et hôtellerie.

La mise en place d'un certificat sanitaire européen et la reprise imminente devrait faciliter le redémarrage de ce secteur essentiel à l'économie du pays.

Le recours au chômage partiel initié pendant la crise sanitaire devrait, selon le secrétaire général du syndicat UGT ; « *aider à aborder l'avenir et la période de transformation du tissu économique en évitant la vieille inertie du licenciement comme seul variable d'ajustement* ».

### **Suède. Les banquiers protestent.**

Les banquiers suédois sont vent debout devant la volonté du gouvernement d'introduire une nouvelle taxe sur le risque afin de renforcer les finances publiques en cas de nouvelle crise financière.

Cette taxe devrait entrer en vigueur en 2022 et rapporter 493 millions d'euros (5 milliards de couronnes). Selon le Premier ministre, il s'agit de préserver le contribuable. Pour les banques, elles craignent de perdre en concurrence.

Selon le superviseur suédois, il vaudrait mieux exiger des augmentations en capital pour garantir la stabilité financière, position qui rejoint celle de Bâle III évoquée plus haut.

Il est intéressant de noter que le secteur bancaire, partout en Europe, fait l'objet d'attention des Etats comme des institutions européennes pour éviter de se retrouver dans la situation catastrophique de 2008 où nombre de banques ont eu recours aux fonds publics, particulièrement par le rachat de leurs dettes par la Banque centrale européenne (BCE).

Il est donc juste de préserver le contribuable et de garantir la pérennité de ce secteur essentiel à l'économie européenne.

## Avis aux lectrices et lecteurs

Notre lettre a besoin d'abonnés pour continuer à être publiée et imprimée.

Cette publication est entièrement écrite et réalisée de manière bénévole.

Nous sommes preneurs de nouvelles rédactrices et de nouveaux rédacteurs qui accepteraient de traiter l'actualité européenne dans un esprit critique, mais de manière positive, la revue étant pro-européenne, sans naïveté.

La meilleure façon de faire évoluer l'Union européenne, c'est éduquer, former et informer les citoyens aux réalités et enjeux de l'Union.

## Le devoir d'informer

Telle est la devise de

La lettre d'actualité européenne

**L'abonnement à l'actualité européenne est de 20 €**

---

### Bulletin d'abonnement

Nom et prénom.....

Adresse postale.....

.....  
.....  
.....

Adresse courriel.....@.....

Je m'abonne à :

1) L'actualité européenne -6 N° par an- 20 €

2) Fédéchoses – 4 N° par an 30 €

3) Aux deux revues 40 €

Chèque à l'ordre de Presse fédéraliste à retourner à

**Presse fédéraliste**  
C/o Maison des européens  
346, rue Garibaldi  
69007 LYON